



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Aspects macro-économiques de la pluriactivité des familles agricoles

A. Brun

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brun A. Aspects macro-économiques de la pluriactivité des familles agricoles . In: Économie rurale. N°171, 1986. L'intensification en question. Nouveaux termes pour un vieux débat. 1re Partie. pp. 38-47;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1986.3739>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1986\\_num\\_171\\_1\\_3739](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1986_num_171_1_3739)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Abstract

Macroeconomic aspects of farm family «pluriactivité» - What could be the part played by the development of « pluriactivité » in agriculture, in order to limit the over supply of agricultural products. Farm family «pluriactivité» is difficult to observe because of theoretical, practical, and political reasons. With the help of available data, the author tries to support two statements :

- a diffuse « pluriactivité» expands in France whilst the official figures of multiple job holding farmers decline,
  - the development of farm «pluriactivité» does not imply necessarily a reduction of the labor force engaged in agriculture, and the extensification attached to it.
- Some research perspectives are presented.

## Résumé

Le problème posé est celui de l'intérêt que pourrait présenter le développement de la pluriactivité agricole, sous toutes ses formes, en vue de maîtriser l'offre des produits agricoles difficiles à écouler sur les marchés internationaux. L'examen de la pluriactivité des familles agricoles se heurte à des obstacles théoriques, pratiques et politiques. A l'aide des données disponibles, l'auteur soutient deux thèses :

- la pluriactivité « diffuse » tend à s'étendre en France alors que la double activité des chefs d'exploitation telle que définie officiellement tend à se réduire ;
- le développement de la pluriactivité n'entraîne pas nécessairement une réduction des forces de travail consacrées à l'activité agricole et Intensification qui en résulterait. Quelques perspectives de recherches sont présentées.

## ASPECTS MACROÉCONOMIQUES DE LA PLURIACTIVITÉ DES FAMILLES AGRICOLES

A. BRUN\*

### Résumé :

Le problème posé est celui de l'intérêt que pourrait présenter le développement de la pluriactivité agricole, sous toutes ses formes, en vue de maîtriser l'offre des produits agricoles difficiles à écouler sur les marchés internationaux. L'examen de la pluriactivité des familles agricoles se heurte à des obstacles théoriques, pratiques et politiques. A l'aide des données disponibles, l'auteur soutient deux thèses :

- la pluriactivité « diffuse » tend à s'étendre en France alors que la double activité des chefs d'exploitation telle que définie officiellement tend à se réduire ;
- le développement de la pluriactivité n'entraîne pas nécessairement une réduction des forces de travail consacrées à l'activité agricole et l'extensification qui en résulterait.

Quelques perspectives de recherches sont présentées.

### Summary :

#### MACROECONOMIC ASPECTS OF FARM FAMILY « PLURIACTIVITÉ »

What could be the part played by the development of « pluriactivité » in agriculture, in order to limit the over supply of agricultural products. Farm family « pluriactivité » is difficult to observe because of theoretical, practical, and political reasons. With the help of available data, the author tries to support two statements :

- a diffuse « pluriactivité » expands in France whilst the official figures of multiple job holding farmers decline,
- the development of farm « pluriactivité » does not imply necessarily a reduction of the labor force engaged in agriculture, and the extensification attached to it.

Some research perspectives are presented.

La question qui m'avait été posée était formulée ainsi :  
« La pluriactivité est-elle une solution aux problèmes de  
l'extensification ». Une telle question mérite quelques  
commentaires (partie 1). J'évoquerai ensuite les difficultés

d'observations (partie 2) avant d'examiner quelques  
données chiffrées disponibles pour répondre au problème  
posé (partie 3).

### POSITION DU PROBLÈME

Étant donné les problèmes budgétaires européens, l'état et les perspectives des marchés mondiaux, il semble exclu que dans les années à venir l'Europe, donc la France, continue à augmenter sa production agricole sur la base de prix soutenus autant que dans le passé récent. Il faudra donc baisser la production, ce qui est déjà amorcé pour les produits laitiers, ou les prix, ce qui est déjà commencé pour les céréales, voire les deux à la fois.

Le « problème de l'extensification » se réfère donc ici à la limitation de l'offre de produits agricoles, limitation qui ne peut être obtenue que par une baisse de la production moyenne par hectare aujourd'hui cultivé, d'où le terme d'extensification utilisé en un sens primaire.

Nous nous suffirons d'une telle définition globalisante n'étant pas à même de débattre avec quelque réalisme de la question de la substitution du capital au travail dans les cas de pluriactivité.

Il y a « un problème de l'extensification » parce que cette baisse de la production moyenne par hectare semble contredire les objectifs de revenus des agriculteurs et de maintien de la population agricole et rurale.

L'extensification ne peut être recherchée par une voie purement libérale. La suppression pure et simple du

protectionnisme et des divers garde-fous de la politique agricole aboutirait sans doute à un ajustement par les prix, d'ailleurs favorisé par l'importante baisse des prix de la terre agricole observée depuis 1978 (40 % en valeur réelle de 1978 à 1984).

Mais les dommages seraient considérables en terme social, en terme de paysage, en terme d'instabilité de la production, en terme de développement rural, en terme de chômage... Il faut donc trouver d'autres voies.

1. Une première voie consisterait à accroître la valeur ajoutée par unité de produit de manière que les agriculteurs puissent conserver leur revenu avec une production moindre. Est-ce possible ? En particulier peut-on réincorporer dans l'activité agricole des opérations qui lui avaient échappé au cours de la modernisation ? Vers l'amont en substituant des inputs produits à des inputs importés ou produits par le secteur industriel (alimentation animale, énergie...); vers l'aval en intégrant des activités de transformation et de commercialisation quand les conditions sont favorables (produits de qualité, marché local...). Plus généralement toute production se substituant à des produits importés ou des produits domestiques échappant au secteur, contribue à accroître la valeur ajoutée par les agriculteurs sans alourdir la contrainte

\* INRA - Économie et sociologie rurales Orléans, Ardon 45160 Olivet.

macroéconomique d'où nous sommes partis (matière première industrielle, bois, fleurs...).

Une telle orientation correspond à certaines formes de diversification et même de pluriactivité (au sens par-agricole) définies par référence à des considérations sectorielles. Elle ignore les répercussions de ces « déplacements » d'activité sur les autres secteurs. Celles-ci vont dans le sens d'une redistribution spatiale des emplois vers la campagne.

Cette première voie n'est pas purement théorique ; elle correspond à une réalité que les états généraux du développement ont bien perçue sinon mesurée (voir l'article de Colson). La diversification n'est pas seulement un thème cher aux écologistes.

Toutefois, ses possibilités sont limitées et ne pourront être élargies que si les coûts sociaux nés de l'intensification sont mieux répercutés au niveau des producteurs. Il ne s'agit pas ici seulement de la pollution ou de l'environnement mais des coûts de la politique économique que l'intensification rend nécessaire. Il y a place ici par exemple pour une politique des prix beaucoup plus spécifique et subtile que celle que l'on connaît. Il faudrait aussi que les scientifiques et les techniciens de l'agriculture acceptent et développent des voies de « modernité extensive » trop souvent ignorées ou non explorées.

2. La pluriactivité vient ici sur le devant de la scène. Elle constitue le prolongement de la voie précédente. Puisque, dans un contexte de chômage il faut maintenir dans leurs exploitations le plus grand nombre possible d'agriculteurs, puisque les productions agricoles dans leur ensemble sont pléthoriques, pourquoi ne pas **favoriser la production par les agriculteurs d'autres biens et services que ceux résultant de leur activité agricole**. Dans cette hypothèse, la famille devient l'unité économique cible à la place de l'exploitation ; elle se reproduit socialement sur place, éventuellement même en s'élargissant, du fait de la perception de différents revenus dont celui de l'exploitation agricole dans laquelle ne se trouve engagée qu'une partie des forces de travail disponibles.

Le raisonnement est simple, séduisant. Puisqu'on ne peut plus faire vivre décemment les agriculteurs en maintenant des prix garantis au-dessus des cours mondiaux, puisqu'on ne peut ni ne veut désertifier physiquement et socialement les campagnes en y supprimant l'agriculture familiale, ne peut-on partager le revenu agricole national entre plus de familles que cela ne serait possible si chacune devait en vivre complètement. On assurerait ainsi une certaine pérennité sociale jugée bonne, parfois nécessaire, tout en limitant les productions qu'on ne peut plus vendre à coup de subventions. Ne serait-il pas

plus juste et plus efficace d'accorder le bénéfice de l'aide publique aux familles faisant souche à la campagne avec toute leur capacité de création d'emplois et d'animation d'un milieu rural devenant plus ou moins anémique, plutôt qu'aux seuls producteurs agricoles proportionnellement à leur taille économique ?

Là aussi la cohérence du raisonnement n'est pas purement spéculative ; les faits convergent avec le raisonnement ; la pluriactivité existe. Il faudra voir comment elle se transforme, voire se développe au cours des années récentes et si elle supporte l'idée d'une extensification.

Mais considérons d'abord deux objections :

— *l'extrême hétérogénéité des situations de pluriactivité*. Sans doute il s'agit là d'un domaine impossible à enfermer dans une définition concrète et précise. Mais ces situations, parce qu'elles correspondent à des processus originaux d'ajustement des structures, méritent une attention particulière. Elles permettent de sortir de la contrainte sur laquelle toute la politique des structures repose depuis 1962 : une famille = une force de travail (soumise au cycle familial) = une exploitation = une production = un revenu (qui doit être comparable) = une surface qui doit être supérieure à la SMI, tout en restant dans le cadre familial (Delord, Lacombe, 1984).

— Autre objection : *la pluriactivité des ménages devient la règle générale en dehors de l'agriculture*. Celle-ci ne fait que s'inscrire dans un mouvement social qui ne lui doit rien. La pluriactivité est une situation banale, ubiquiste, moderne, sans spécificité. Certes, ceux qui côtoient les bénéficiaires mariés des DJA savent bien que l'activité de l'épouse n'est pas toujours vécue comme un mal nécessaire, une nécessité provisoire, mais comme une manière d'être à la page, de sortir du ghetto agricole, ou simplement de développer ses capacités et de valoriser ses compétences (Bouchard, Courau, 1985). Cependant, la spécificité de l'agriculture est sa distribution spatiale. Nulle autre activité, autant que l'agriculture, n'impliquerait pour la distribution des activités associées des ménages pluriactifs une dispersion spatiale aussi grande. Avec la pluriactivité agricole, ce n'est plus seulement l'agriculture qui est dispersée mais aussi les activités qui l'accompagnent même si c'est dans une mesure moindre. En d'autres termes, le développement de la pluriactivité agricole a des implications qui lui sont propres, notamment sur la géographie des emplois et par là sur le peuplement, sans parler de l'organisation du travail sur l'exploitation avec un collectif réduit souvent à sa plus simple expression. Elle mérite donc un examen particulier quelles que soient les personnes des familles d'agriculteurs concernées.

## L'INSAISSABLE FAMILLE AGRICOLE PLURIACTIVE

### C'EST LA FAMILLE QUI EST PERTINENTE

Ce qu'évoque le processus d'extensification par la pluriactivité, c'est qu'une partie des forces de travail familial disponible puisse être valorisée autrement que par l'activité agricole sur l'exploitation, tout en restant membre du ménage au sens statistique du terme et de ce fait participant plus ou moins étroitement à l'unité familiale de décision et à la reproduction sociale de la famille.

Ce processus se réfère donc à des situations dans lesquelles le coût d'opportunité de la force de travail familiale n'est pas nul, ou pourrait ne pas l'être.

Le cœur même des mécanismes et des décisions qui sont en cause, c'est donc la famille prise dans son évolution au cours du cycle familial, considérée comme un ensemble de personnes plus ou moins fusionnel qui se reproduit et tente d'ajuster ses moyens — notamment en travail — et ses

revenus agricoles et non agricoles. Au cours de son évolution le groupe s'agrandit ou se réduit par adjonction ou séparation, c'est-à-dire par des événements peu nombreux, qui n'obéissent pas à une stricte rationalité économique et auxquels toutes les familles sont soumises. Événements qui déterminent un cycle familial moyen, probablement très stable. Il en résulte un cycle de la force de travail disponible qui joue le rôle d'une contrainte. La pluriactivité de la famille constitue un moyen pour l'exploitation d'échapper à cette contrainte par soustraction, comme l'adjonction de forces de travail extérieur (salarial, entraide...) permet d'y échapper par addition.

C'est donc bien par rapport à la famille qu'il faut juger de la pluriactivité des familles agricoles, notamment quand on entrevoit que les soustractions ainsi opérées sont susceptibles d'avoir des conséquences souhaitées en matière de production agricole. Dans cette perspective, c'est par rapport à un modèle qui l'exclut que l'effet de la pluriactivité doit être observé et compris.

#### QUEL CADRE THÉORIQUE POUR APPRÉHENDER LA FAMILLE ?

L'exploitation agricole, même familiale et petite, est une entreprise économique. Il s'agit de combiner des moyens pour produire. On connaît les difficultés pour adapter les concepts de la théorie de la production à ce cas difficile.

La famille, elle, est productrice et consommatrice, ces deux versants de son activité ne sont pas indépendants. De plus, moins encore que pour la seule exploitation, les aspirations et les comportements de ses membres ne sont réductibles à un même étalon monétaire ou quantifiables aisément.

Déjà la rationalité du comportement de chaque personne considérée individuellement est extrêmement complexe.

La combinaison de  $n$  individus qui définit la famille représenterait une complexité d'ordre  $n$  si le groupe familial n'était partiellement au moins fusionnel. Mais l'individualisme dans la famille s'est développé; la subordination des membres au groupe ou à son chef s'est réduite (dans les statistiques générales on a abandonné la notion de chef de ménage pour ne plus parler que de « la personne de référence ») si bien que la complexité du groupe s'est accentuée et qu'elle a ainsi toute chance d'invalider tout modèle réducteur.

Des tentatives toutefois existent, qu'il faudrait sans doute examiner de plus près. La nouvelle économie des ménages (« new household economics », Nerlove 1974) vise à rendre compte de l'arbitrage fait dans chaque famille entre le temps consacré à la production et au loisir, ce dernier étant considéré comme une production d'une nature particulière. De son côté Misawa, dès 1966, a tenté de rendre compte de l'arbitrage entre le temps consacré à l'activité sur l'exploitation et le temps consacré à d'autres activités lucratives, le volume de travail total étant pris comme une donnée. Pour expliquer la pluriactivité des familles agricoles au Japon, il a été obligé de faire intervenir de manière arbitraire une « préférence à détenir des actifs fonciers », sans laquelle il n'était pas possible d'expliquer le maintien de l'activité agricole des ménages. C'était en quelque sorte postuler le refus d'abandonner le bien familial hérité (Misawa, 1966).

Pour ma part, je suis tenté de considérer la famille comme un lieu où s'établissent des choix dont chacun est à la fois un élément d'une stratégie à long terme et une synthèse momentanée d'influences variées. La logique de telles synthèses, ou de telles stratégies, n'appartient au champ d'aucune discipline particulière, mais se situe au carrefour de l'économie (économie de la production, économie de la consommation), de la psychologie, de la psychosociologie, de la sociologie et sans doute d'autres sciences humaines. La famille est un lieu de pluridisciplinarité interne aux sciences de l'homme et de la société. Un tel jugement n'invalide pas les efforts qui peuvent être faits pour définir les cadres d'une « économie de la famille » mais en souligne les limites.

#### LA FAMILLE DIFFICILE A OBSERVER

Les statistiques agricoles ont fait des progrès considérables.

Du fait de la multiplication des variables élémentaires, on peut distinguer des sous-ensembles très nombreux et variés : les exploitations à temps partiel (moins de 1 UTA), les exploitations dont le chef travaille à temps partiel, les exploitations dont le chef travaille à l'extérieur, ou le conjoint, ou les deux, les exploitations dont un membre de la famille a une activité à la fois agricole et non agricole, ou simplement non agricole (rappelons qu'activité extérieure ne coïncide pas avec activité non agricole). On peut distinguer activité principale et activité secondaire, on peut classer ces activités suivant leur caractéristique, leur branche, le statut de celui qui l'exerce. On peut aussi localiser géographiquement ces diverses situations, ce qui n'est pas sans intérêt puisque l'environnement économique a toute chance d'avoir un effet déterminant sur le partage d'activité au sein des familles. On dispose aussi d'informations, plus grossières toutefois, sur les différentes sources de revenus autres que ceux provenant de l'activité agricole. On peut identifier les activités dites para-agricoles exercées par les différents membres de la famille...

Mais au fur et à mesure que se multiplient les variables élémentaires, notamment sur les individus qui composent les familles, le nombre de combinaisons susceptible de rendre compte des situations familiales croît exponentiellement. Si  $n$  variables élémentaires sont pertinentes avec chacune  $m$  modalités, on distingue  $n \times m$  champs élémentaires qui sont en fait explorés (et déjà on s'y perd).

Mais les croisements entre ces champs indispensables pour caractériser les combinaisons propres aux familles ou aux exploitations qui sont des unités complexes croissent eux de manière démesurée. Leur nombre devient  $m^n$ , soit dans l'hypothèse très modeste où on aurait dix variables avec deux modalités chacune, un volume plus de cinquante fois supérieur aux volumes des champs élémentaires.

En d'autres termes, la multiplication des renseignements de base rend quasi impossible, malgré la puissance croissante des outils de traitement et l'utilisation généralisée de la micro-fiche, d'explorer systématiquement toutes les combinaisons susceptibles d'avoir un intérêt.

Pour que les unités complexes que sont les familles soient décrites avec finesse, il faudrait qu'un effort tout particulier soit fait en réponse à une demande qui jusqu'à présent s'est peu manifestée. L'essentiel des efforts des

statisticiens agricoles a porté sur les exploitations, en vue d'éclairer la politique agricole et les professionnels, et sur les individus, en vue de se raccorder avec les statistiques de démographie générale de l'INSEE et d'éclairer les problèmes de l'emploi.

L'intérêt nouveau porté à la famille peut susciter une élaboration statistique nouvelle, mais il subsiste de gros obstacles qui, cette fois, ne sont pas seulement techniques.

#### LA FAMILLE AGRICOLE PLURIACTIVE, UN MAUVAIS CHEVAL POUR LA PROFESSION

Mettre l'accent sur les voies et les moyens par lesquels les familles d'agriculteurs contournent le modèle de base du professionnalisme agricole (la famille tirant de son exploitation tous ses revenus et y consacrant toute son activité), c'est affaiblir la position de ceux qui cherchent à obtenir un « revenu comparable » par la seule activité agricole.

S'intéresser comme à une bouée de sauvetage au fait que les revenus extérieurs des ménages agricoles représentent 67 % du revenu brut d'exploitation et environ 42 % du revenu global des ménages agricoles, soit un total de 58,9 milliards de francs en 1983, ce n'est pas une voie qui a la faveur de ceux dont la très légitime préoccupation est de défendre le revenu agricole des agriculteurs.

Déjà des pas ont été faits par les pouvoirs publics pour reconnaître et, dans certains cas, soutenir la pluriactivité des familles agricoles. Tant que les revenus extérieurs restent dans des limites assez étroites, on peut dire que les pouvoirs publics se sont orientés progressivement vers une attitude de négligence bienveillante (*benign neglect*) à l'égard de la pluriactivité ; le champ de cette bienveillance étant plus large quand on se trouve dans une région agricole défavorisée. Il n'empêche que, même dans ces cas-là, des obstacles fiscaux et sociaux existent qui tiennent à la complexité des situations en cause. Des

initiatives ont été prises pour les lever. Les aides apportées à la création d'emplois, d'initiatives locales, à la création d'entreprises en milieu rural... etc., vont aussi dans le sens d'une incitation à la pluriactivité. On peut ainsi déjà observer une évolution de l'attitude des pouvoirs publics et, dans une faible mesure, de la politique agricole en faveur de situations qui battent en brèche le modèle de base du professionnalisme agricole. Toutefois, ces ouvertures sont peu de chose comparées au soutien de l'agriculture professionnelle.

L'élargissement d'une telle brèche n'a pas la faveur de la profession car, même si le poids d'une politique visant à promouvoir plus nettement la pluriactivité était supporté par une enveloppe non agricole, ce serait reconnaître le caractère subsidiaire ou complémentaire de l'agriculture pour une fraction des agriculteurs et pas seulement des marginaux ; ce serait admettre qu'il puisse y avoir des solutions non agricoles à certains problèmes des revenus agricoles et donc que le budget agricole pourrait être amputé d'autant.



Il y a donc des raisons théoriques, pratiques et politiques qui s'opposent à une bonne connaissance des situations de pluriactivité dans l'agriculture française.

Qui peut dire aujourd'hui si cette pluriactivité progresse ou régresse, s'étend sur le territoire ou se replie dans quelques zones ? La conclusion d'une récente étude sur le sujet était la suivante :

« *L'appréhension de la pluriactivité mérite donc d'être revue (...) elle ne permet pas de mettre en évidence la montée d'une nouvelle forme de pluriactivité systématisée en partie par la notion de "collectif de travail pluriactif" »* (CREER, 1983).

#### EXTENSION DE LA PLURIACTIVITÉ ET EXTENSIFICATION DES EXPLOITATIONS PLURIACTIVES

Aussi mal armé soit-on pour apprécier le phénomène de la pluriactivité dans les familles agricoles, on peut tenter sinon de démontrer rigoureusement, du moins d'argumenter deux thèses :

1. la pluriactivité diffuse tend à s'étendre, même si la double activité des chefs d'exploitation tend à se réduire,
2. le développement de la pluriactivité n'implique pas nécessairement une diminution des forces de travail consacrées à l'activité agricole et l'extensification qui en résulterait.

#### EXTENSION DE LA PLURIACTIVITÉ

L'importance croissante de la pluriactivité semble être la règle générale dans la plupart des pays développés (Arkleton Trust, 1985) ; dans le cas de la France une telle conclusion n'est pas évidente.

Une contradiction apparente exprime bien la difficulté (tableau 1 et cartes 1).

— Officiellement, la pluriactivité diminue. Les chefs d'exploitation doubles actifs (activité extérieure principale) passent de 16,9 % à 13,8 % de l'ensemble des exploi-

tants de 1979 à 1983. De 1970 à 1983 leur nombre se réduit de plus de 40 %.

— Officiellement aussi, les revenus d'activités extérieures perçus par les agriculteurs progressent très nettement, de 11 à 46 milliards de F, de 1970 à 1983, soit plus 26 % en francs constants. Les sommes représentaient en 70 la moitié du RBE, en 1983 cette proportion s'élève aux deux-tiers.

La revalorisation des rémunérations entre les deux dates ne suffit pas à lever cette divergence. Il faut admettre que les actifs extérieurs autres que les chefs doubles actifs sont plus nombreux et que leur poids relatif s'est largement accentué. Mais là l'investigation statistique ne permet pas de faire une démonstration rigoureuse. Les séries sont tronquées par l'abandon de la notion d'activités extérieures.

Toutefois on dispose de quelques informations comparables dans le temps sur les chefs d'exploitation ayant une profession secondaire non agricole. La diminution de leur nombre apparaît près de trois fois moins rapide entre 1979 et 1983 que celle de ceux dont la profession non agricole est principale.

Sur les conjoints on sait que le volume de travail qu'ils fournissent à l'exploitation diminue plus rapidement que le volume de travail fourni par les exploitants eux-mêmes (Graph Agri 85).

En 1979, 118.000 avaient une activité extérieure (sur un total de 988.000). Celle-ci était principale et non agricole dans la presque totalité des cas (107.000). Depuis, l'activité extérieure des conjoints s'est développée (tableau 2) (Rattin, 1985).

En 1983, on compte 118.000 conjoints ayant une activité extérieure principale non agricole (à comparer donc aux 107.000 de 1979) sur un total de 879.000 conjoints. En quatre ans donc, le taux d'activité extérieure des conjoints serait ainsi passé de 107/988 à 118/879, soit de 10,8 % à 13,4 %. Ce développement s'effectue principalement par l'intermédiaire des générations nouvelles. Parmi les bénéficiaires des DJA, nombreux sont les cas où le conjoint travaille à l'extérieur. Pour le Loiret, cette proportion qui était de 46 % entre 1979 et 1981 est passée à 70 % pour la période 1982-1984 (Bouchard, Courau, 1985). Au niveau national cette proportion est plus modeste à la fin des années soixante-dix (20-21 %) (Brisson, 1983).

Pour les autres membres de la famille, les données sont telles qu'on ne peut conclure soit à un accroissement soit à une diminution. On observe un gonflement des chiffres aux dates des RGA. Est-ce dû au mode de recueil des données ou à la conjoncture ? L'impression générale, au vu des quelques chiffres disponibles, est qu'il s'agit d'un ensemble flou mal mesuré. L'adoption de nouvelles définitions (activités principales et secondaires) remplaçant celle d'activité extérieure ne contribue pas à clarifier la situation sur ce point. Le SCEES estime à 40 % en 1979 la fraction des exploitations qui bénéficient de revenus d'activités extérieures, soit 2,36 fois plus que la proportion officielle de pluriactivité à la même date (Analyse 79). Dans un cas sur trois, ces revenus proviendraient de plusieurs personnes et en moyenne ces revenus s'élèveraient à 60.600 F/an (SCEES, 1985).

Ainsi, malgré les lacunes de la statistique, les données disponibles alimentent la thèse de la diffusion de la pluriactivité familiale agricole.

L'examen de la distribution géographique et de son évolution apporte des arguments supplémentaires. La pluriactivité des exploitants (au sens étroit dont l'archétype est l'ouvrier-paysan) se réduit et se replie sur ses bastions des Vosges aux Alpes et au Languedoc (cartes 2) tandis que la pluriactivité des chefs d'exploitation au sens large (incluant les activités extérieures secondaires) s'étend géographiquement, notamment dans une écharpe de régions allant de la Picardie au Midi-Pyrénées (cartes 3).

Même si les observations présentées sont décalées dans le temps l'une par rapport à l'autre, et ne concernent que les chefs d'exploitation, il apparaît bien que des formes de pluriactivité touchent toute l'agriculture et se rencontrent partout. Ce serait encore plus net probablement si on tenait compte des conjoints et des autres membres de la famille, ainsi que des années les plus récentes.

Parallèlement la nature des activités extérieures évolue dans le sens d'une « tertiarisation ». Celle-ci, caracté-

ristique des économies modernes, s'opère cependant avec retard parmi les familles d'agriculteurs. Les sociétés rurales restent souvent plus ouvrières que les sociétés urbaines (Mathieu, 1985).

Le statut des actifs extérieurs des familles agricoles est mal connu. En 1976 (Gorecki-Leroy, 1980), un tiers des chefs doubles actifs n'étaient pas salariés dans leur emploi extérieur. Il s'agit alors de ce que les anglo-saxons appellent « self employment ». L'évolution de telles données serait utile à connaître et pas seulement pour les exploitants. Se cache en effet derrière cette question, la capacité qu'ont les agriculteurs de créer eux-mêmes leurs propres emplois.

Les activités para-agricoles constituent un autre volet de notre sujet. En effet, celles-ci ne recouvrent que très partiellement les activités extérieures mentionnées jusqu'ici. Dans quatre cas sur cinq, en 1979, elles étaient présentes dans des exploitations non repérées comme ayant un chef pluriactif (tableau 2). Quant au revenu qu'elles procurent, il n'est comptabilisé dans les chiffres sur les revenus des activités extérieures des familles d'agriculteurs que pour une part (sylviculture, pisciculture, entreprise de travaux agricoles). La transformation et la commercialisation des produits, l'agrotourisme non salarié et les autres activités para-agricoles fournissent aussi des revenus, mais ils échappent aux évaluations macroéconomiques.

★  
★ ★

Ainsi la thèse d'une extension numérique et géographique de la pluriactivité agricole trouve des aliments dans les données disponibles, même si leur présentation ne facilite pas la démonstration. Cette extension concerne bien des formes de pluriactivité s'écartant de l'idée traditionnelle qu'on s'en fait : chefs d'exploitation ayant une activité principale extérieure. C'est pourquoi nous parlons de pluriactivité diffuse. Cette constatation nourrit aussi l'idée, présentée dans un autre article, par P. Muller, d'une « déssectorisation » de la politique agricole, ou, en d'autres termes, d'une politique de l'exploitation rurale, voire de l'entreprise rurale.

## PLURIACTIVITÉ ET EXTENSIFICATION

Si l'on admet que la pluriactivité s'est étendue au cours des dernières décennies, on ne peut à l'évidence admettre que la production se soit extensifiée. Tenter d'établir un lien de causalité entre pluriactivité et volume de la production par hectare relève de la gageure, tant le nombre de facteurs en jeu dans la relation est important et mal connu.

1. Si l'on s'en tient à un examen à une date donnée, on peut comparer les orientations productives des exploitations diversement touchées par la pluriactivité ; on peut de même apprécier le volume de terre et de travail qu'elles mobilisent ainsi que leur poids dans la production finale ou le revenu. Il faut d'ailleurs considérer ensemble ces deux éléments, car il y a de bonnes raisons de penser que les résultats globaux obtenus sont autant dus aux types d'orientations productives qu'à l'intensité ou la technicité des productions.

L'examen des tableaux 3, 4 et 5 ne permet pas de parvenir à des conclusions tranchées, d'autant plus que les données des Analyses 75 ou 79 dont on dispose sont peu précises et n'autorisent pas à interpréter des différences souvent faibles.

Globalement la part des exploitations pluriactives (CEX et/ou conjoint actif extérieur) dans la production finale semble être légèrement plus élevée que leur part dans la surface agricole utilisée; **leur production par hectare serait ainsi légèrement supérieure** surtout quand il s'agit des exploitations à temps complet (> 1 UTA) et des exploitations dont le chef a une activité extérieure principale. Ce sont aussi les cas où le recours à une main-d'œuvre salariée est le plus fréquent.

Dans tous les cas les exploitations pluriactives utilisent plus de salariés que les exploitations non touchées par la pluriactivité. En 1979, 34 % de tous les salariés sont concentrés dans les exploitations où le chef ou le conjoint a une activité extérieure représentant 19 % de la SAU et 20 % de la PAF. Si on se limite aux exploitations « professionnelles » (> 1 UTA) ces proportions deviennent 37 % (des salariés), 11 % (de la SAU), 13 % (de la PAF). C'est donc là un trait fondamental et général de la pluriactivité, sous toutes ses formes : amputées de leurs forces de travail, **les exploitations pluriactives recourent plus souvent que les autres exploitations à de la main-d'œuvre salariée.** Mais au total la densité de travail familial et salarié à l'hectare n'est pas significativement plus élevée.

Un autre trait général recouvrant l'ensemble des situations pluriactives est **la sous-représentation des systèmes bovins.** Dans toutes les catégories touchées par la pluriactivité, même quand il ne s'agit que de la présence d'activités para-agricoles, les systèmes « bovins » sont sous-représentés et plus particulièrement quand l'exploitant a une activité extérieure principale. Les exigences en travail des bovins, notamment des bovins-lait, expliquent cet état de fait.

Ces deux caractéristiques générales, recours plus fréquent aux salariés, réticence aux systèmes bovins, avaient déjà été notées dans des études anciennes (Brun, Lacombe, Laurent, 1972). Leur permanence indique clairement l'importance de la contrainte « travail disponible » dans tous ces cas de pluriactivité.

L'examen plus détaillé des données de 1979 conduit à opposer la pluriactivité « dure » dont l'archétype est l'ouvrier-paysan (activité extérieure principale du chef), à la pluriactivité diffuse (activité extérieure secondaire du chef, activité extérieure du conjoint, présence de para-agricole).

La première est concentrée dans les exploitations de petites surfaces (80,9 % de moins de 10 ha en 1979) et de petite dimension en travail (80 % sont à temps partiel, < 1 UTA). Leur production finale par hectare est sensiblement supérieure à la moyenne, mais sans doute faut-il voir là, pour une part au moins, l'effet de la fréquence élevée des exploitations viticoles ou productrices de fruits (plus de une sur quatre), orientation par essence intensive. Mais leur faible dimension les pénalisent; ainsi leur revenu (RBE) par hectare est-il sensiblement inférieur à la moyenne. L'OTEX « Autres élevages » (notamment ovins, caprins) a aussi leur faveur.

**La pluriactivité diffuse** au contraire se rencontre dans toutes les classes de taille avec des fréquences du même ordre de grandeur que la moyenne :

— les exploitants ayant une activité extérieure secondaire ont même des exploitations de grande taille plus souvent que les exploitations non touchées par la pluriactivité. En même temps, ils sont orientés préférentiellement vers l'agriculture générale et les porcins, orientations qui s'accompagnent souvent d'une haute technicité. Mais l'effet taille joue et la PAF/ha reste moyenne.

— La présence de para-agricole s'accompagne d'une préférence pour les systèmes vigne, fruits, horticulture et aussi les systèmes peu spécialisés (polyculture-élevage).

— Enfin le travail extérieur des seuls conjoints a pour effet essentiel une réticence particulièrement marquée pour les orientations les plus fréquentes, à savoir les bovins et la polyculture-élevage, systèmes où le rôle de la femme est souvent essentiel (traite).

Au total, ces données ne permettent pas de conclure à une faible production par hectare, quels que soient les cas envisagés. On ne peut parler généralement d'extensif. Quant à l'extensification (ou l'intensification) elle relève d'un processus dynamique qu'il faut envisager maintenant.

2. Relier la dynamique de la production à la dynamique de la pluriactivité exigerait en toute rigueur de pouvoir suivre dans le temps les exploitations devenant pluriactives ou cessant de l'être. Sans analyse longitudinale de ce type, on ne peut que mentionner les mécanismes susceptibles de jouer et identifier les variables pertinentes pour expliquer les processus en cause. Le schéma de base évoqué en introduction, celui de la soustraction opérée parmi les forces de travail disponibles devrait, *ceteris paribus*, conduire à l'extensification. Mais nous avons vu que le recours au salariat est relativement fréquent et joue en sens inverse.

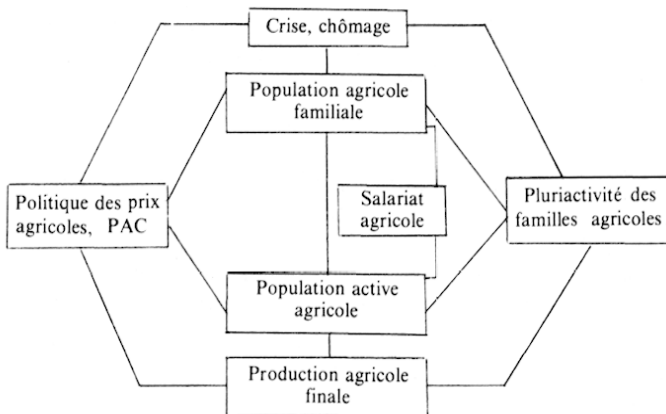
D'autre part, si les facteurs qui déterminent l'extension de la pluriactivité jouent aussi sur la définition du collectif de travail familial, en l'élargissant par exemple, la soustraction s'opère sur un effectif accru et le résultat final peut être une augmentation du travail familial disponible pour l'exploitation. En d'autres termes, entre la dynamique de la pluriactivité et celle de la production s'interpose la dynamique de la population familiale.

Si l'on prend l'exemple des années récentes, on constate que, sous l'effet de la crise sans doute, les aides familiaux dont les effectifs avaient fondu plus vite que toute autre catégorie de la population agricole, ont vu leur nombre se stabiliser brusquement depuis 1979. Les aides familiaux, autres que les conjoints, dont le nombre s'était réduit au rythme de 6,8 % par an entre 1970 et 1979, ne régressent plus que de 1,2 % par an de 1979 à 1983, soit plus de six fois moins vite (Rattin, 1985).

Il faudrait y regarder de plus près (sexe, âge, région...) et voir si ce processus s'est poursuivi depuis, mais il y a là une tendance à l'élargissement de la base de travail familial par exploitation et donc une réserve de candidats à l'activité extérieure. La pluriactivité serait alors autant un moyen de retenir sur place des travailleurs qui sinon seraient partis, ou qui craignent le chômage urbain, et qui, pour

une part, contribuent au travail de l'exploitation, qu'un moyen de réduire l'input travail des exploitations.

Ces quelques remarques générales montrent la complexité des inter-relations entre le contexte politique et économique (chômage, PAC), le volume de travail disponible dans les familles agricoles pour l'agriculture ou pour d'autres activités, le salariat agricole, l'ensemble des revenus extérieurs et la production finale agricole. Les données existantes permettraient d'explorer les relations entre ces diverses variables et peut-être ainsi de mieux percevoir les différents effets possibles de la variation spontanée ou provoquée de l'une d'entre elles. Le schéma suivant est une ébauche des relations que l'on pourrait tenter d'explicitier et d'analyser.



Toutefois les mécanismes à l'œuvre ne sont perceptibles qu'au niveau micro-économique par une analyse des conditions d'accès à la pluriactivité et des modalités de son extinction. L'agrégation de telles observations élémentaires pour en tirer des conclusions au niveau de l'offre de produits agricoles exigerait toutefois de prendre en compte les inter-actions entre les exploitations et leur contexte économique immédiat, notamment en matière d'emploi, de concurrence foncière et d'utilisation du sol. C'est au niveau de petites régions qu'une telle approche synthétique devrait être entreprise. Un projet concernant une trentaine de petites régions réparties dans 12 pays d'Europe, dont la France, se met en place actuellement dans ce sens. Il devrait se dérouler de 1986 à 1991, et comporte un système d'enquêtes articulées pour permettre à la fois un suivi détaillé de 60 familles agricoles par région, un cadrage régional sur un échantillon de 300 exploitations et une analyse du contexte économique et de son évolution (Bryden, Fuller, 1985).

#### RÉFÉRENCES CITÉES

ARKLETON TRUST (1985). - *Part time farming in the rural development of industrialized countries*. Report of a seminar held in Scotland from 16 to 21 october 1983.

BOUCHARD H., COURAU Th. (1985). - *Elles sont infirmières, ouvrières ou employées de bureau... et leur mari est agriculteur*. Mémoire de fin d'études. ESA d'Angers. Labo Eco. et Socio. Rurales. INRA Orléans, doc. 85/30, 106 p. + 26 pages d'annexes.

BRISSON A. (1983). - La pluriactivité des ménages agricoles en France et la part des femmes dans la pluriactivité. *Structures Agricoles* (25) janv. 83, pp. 7-23.

BRUN A., LAURENT C., LACOMBE Ph. (1972). - La place des agriculteurs à temps partiel en France in *Econ. et société, Cahiers de l'ISEA, Série AG*, n° 10.

BRYDEN J., FULLER A. (1985). - *Multiple job holding amongst Europe's farm families*. Report to the commission of the European Communities.

CREER (Collectif de recherches et d'études pour l'environnement et la région) (1983). - *Aménagement rural, rapport de synthèse : « Le rôle de la pluriactivité des chefs d'exploitation dans l'économie agricole de la petite région »*. Min. de l'Ag. Direct. de l'Aménagement. Toulouse.

DELORD B., LACOMBE Ph. (1984). - La multiactivité des agriculteurs, conjoncture ou structure? in *La pluriactivité des familles agricoles*. ARF.

GORECKI-LEROY G. (1980). - *Pluriactivité des agriculteurs*, enquête 1976, SCEES, Série S, n° 123, 71 p.

Graph Agri 85. - *Annuaire de graphiques agricoles*. SCEES, 143 p.

MATHIEU N. (1985). - Un nouveau modèle d'analyse des transformations en cours : La diversification-spécialisation de l'espace rural français, in *Economie Rurale*, n° 166, pp. 38-44.

MISAWA T. (1966). - An analysis of the allocation of labour in part time farming in *Rural Economic problems*, vol. 3, n° 1, IAAEJ, mai 1966.

NERLOVE (1974). - Economic growth and population : perspective of the new home economics. *Journal of political economy*, vol. 82 (2). Mars-avril 1974.

RATTIN S. (1985). - *Les structures des exploitations agricoles en 1983*. SCEES, coll. de stat. agri., Etude, n° 247.

SCEES (1985). - *Approche des résultats économiques des exploitations agricoles en 1979*. Principaux résultats 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> parties. Série S nos 62 et 63.

#### SIGLES UTILISÉS

AAE Avec Activité Extérieure  
 CEX Chef d'Exploitation  
 DJA Dotation aux Jeunes Agriculteurs  
 INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
 OTEX Orientations Technico-économiques des Exploitations  
 PAC Politique Agricole Commune  
 PAF Production Agricole Finale  
 RBE Résultat Brut d'Exploitation

RGA Recensement Général de l'Agriculture  
 SAU Surface Agricole Utilisée  
 SCEES Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques  
 SMI Surface Minimum d'Installation  
 UTA Unité de Travail Annuel  
 UTATOT Unités de Travail Annuel Totales  
 UTAF Unités de Travail Annuel Familiales  
 UTAS Unités de Travail Annuel Salariées

**Tableau 1 — Les activités extérieures des familles agricoles et les revenus correspondants**

(effectifs en 000)

	1963	1970	1979	1983
Population agricole familiale (8.170 en 1955) .....	7.013	5.969	4.328	3.811
Aides familiaux (3.223 en 1955) ...	2.522	1.924	1.192	1.094
Nombre de chefs d'exploitation (2.284 en 1955) .....	1.917	1.588	1.263	1.130
Nombre de chefs d'exploitation double actifs .....	344	352	282	223
dont AAE principale .....		263	208	156
AAE secondaire .....		89	74	67
dont AAE secondaire non agricole .....			68	62
Actifs extérieurs totaux .....	798	835	708	625
dont actifs extérieurs non agricoles (568 en 1955) ...	665	776	607	
Revenus des activités extérieures des familles agricoles .....	F cour.	11,0	30,5	45,9
en milliards de F .....	F 1970	11,0	12,5	13,9

Source : SCEES - RGA, enquêtes structures, Graph Agri 85.  
AAE : Avec Activité Extérieure.

**Tableau 2 — Typologie double activité (1979) (TYPODA)**

(effectifs en 000)

	CEX doubles actifs		CEX non doubles actifs	TOTAL
	AAE principale	AAE secondaire		
Total .....	207,8	72,8	982,1	1.262,7
dont conjoint inactif .....	53,5			
conjoint AAE seul .....	33,1	5,4	35,7	74,2
conjoint double actif .....	14,0	5,1	25,1	44,2
dont un autre membre double actif .....	11,6			
AAE seulement .....	34,2			
dont présence d'activité paraagricole .....	48,6	33,1	288,1	369,8

Source : SCEES RGA 79.

**double activité, du sens le plus restreint au plus large :**

- CEX AAE principale .....
  - CEX AAE .....
  - Activité extérieure du chef et/ou du conjoint .....
  - Idem + présence paraagricole .....
- 207,8/1262,7 = 16,4 %  
280,6/1262,7 = 22,2 %  
341,4/1262,7 = 27,0 %  
> 569/1262,7 = 45 %  
< 629,5/1262,7 = 50 %

**Tableau 3 — Exploitations pluriactives selon la taille SAU**

(effectifs en 000)

	Total	SAU					
		0	0-5	5-10	10-20	20-50	> 50
CEX double actif .....	207,8	2,3	128,9	36,9	23,1	11,5	5,2
AAE principale .....	(100)	(1,1)	(62,0)	(17,8)	(11,1)	( 5,5)	( 2,5)
CEX double actif .....	72,8	0,3	11,1	10,0	15,5	21,8	13,9
AAE secondaire .....	(100)	(0,4)	(15,3)	(13,7)	(21,3)	(29,9)	(19,1)
CEX non double actif mais paraagricole sur l'exploitation .....	288,1	1,2	61,1	36,8	62,2	92,4	34,3
CEE non double actif sans paraagricole .....	(100)	(0,4)	(21,2)	(12,8)	(21,6)	(32,2)	(11,8)
CEE non double actif sans paraagricole .....	694,0	1,7	150,2	83,0	142,4	22,5	95,2
sans paraagricole .....	(100)	(0,2)	(21,6)	(11,9)	(20,6)	(31,9)	(13,8)
Total .....	1262,7	5,5	351,3	166,7	243,2	347,3	148,6
CEX non double actif conjoint AAE .....	(100)	(0,8)	(27,6)	(15,4)	(19,8)	(24,8)	(11,6)

Source : SCEES RGA 1979.

**Tableau 4 — Pluriactivité des familles agricoles. Orientations technico-économiques des exploitations en 1979**

(effectifs en 000)

Orientation technico-économique	CEX AAE principale		CEX AAE secondaire		CEX SAE paraagric.		CEX SAE sans paraag.		TOTAL		dont CEX SAE cjt AAE	
	Nb	k*	Nb	k	Nb	k	Nb	k	Nb	k	Nb	k
	Agriculture générale ..	30,1	1,03	14,7	1,42	36,5	0,89	97,9	1,00	179,1	1	10,6
Horticulture .....	3,7	0,67	2,4	1,22	15,9	2,04	12,3	0,67	34,3	1	2,4	1,48
Vignes .....	46,1	1,72	7,3	0,78	44,0	1,29	65,5	0,73	163,0	1	9,0	1,15
Fruits .....	11,6	1,70	2,2	0,91	13,3	1,39	14,6	0,64	41,8	1	2,4	1,21
Bovins .....	40,4	0,60	22,1	0,94	67,6	0,73	277,0	1,24	407,1	1	15,3	0,78
Porcins .....	1,2	1,20	0,5	1,40	0,6	0,40	4,6	1,20	6,8	1	0,5	1,40
Autres élevages .....	40,2	1,69	7,0	0,84	23,9	0,73	73,8	0,93	144,8	1	8,5	1,23
Polyculture élevage .....	34,5	0,73	16,6	1,00	86,2	1,32	148,5	0,94	285,8	1	11,9	0,86
Total .....	207,8		72,8		288,0		694,2		1262,7		60,7	

Source : SCEES RGA 79.

\*k : coefficient de sur ou de sous représentation par rapport à l'ensemble des exploitations.

Si  $x_{ij}$  le nombre de cas pour la colonne i et la ligne j

$$k = \frac{x_{ij}}{\sum_j x_{ij}} \bigg/ \frac{\sum_j x_{ij}}{\sum_{i,j} x_{ij}}$$

En clair, k indique que l'orientation technico-économique en cause a une fréquence, pour la catégorie d'exploitations considérée, égale à k fois sa fréquence dans l'ensemble de l'agriculture française.

**Tableau 5 — Part des différentes catégories d'exploitations dans les résultats économiques et les facteurs de production, selon la situation des chefs d'exploitation**

(en %)

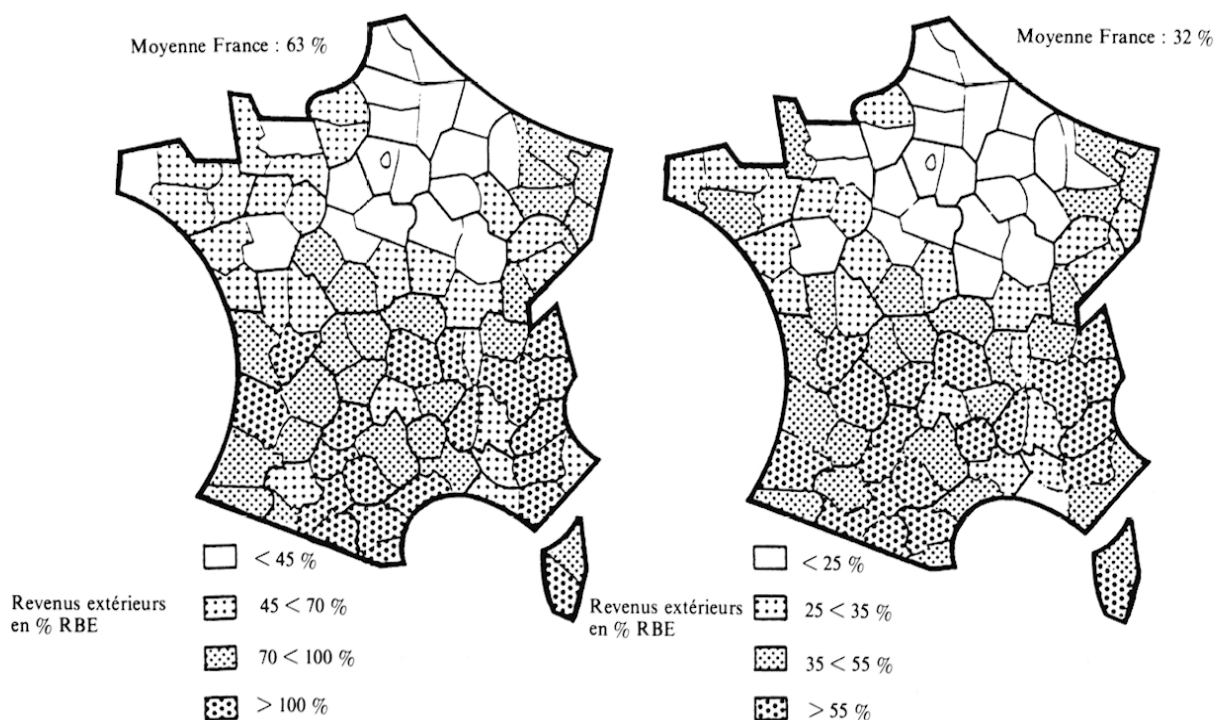
	Nombre	SAU	UTATOT	UTAF	UTAS	RBE	PAF	
<b>1) Ensemble des exploitations</b>								
a) CEX AAE principale ..	1975	15,6	5,7	6,9	6	11,7	4,8	62
	1979	16,5	6	8	6	19	4	7
b) CEX AAE secondaire ..	1975	4,7	5,2	5,1	4,3	9,4	4,6	5,3
	1979	5,8	8	7	6	12	8	8
c) CEX SAE conjoint AAE ..	1979	4,8	5	4	4	4	5	5
Total a + b .....	1975	20,3	10,9	12	10,3	21,1	9,4	11,5
	1979	22,3	14	15	12	30	12	15
Total a + b + c .....	1979	27,1	19	19	16	34	17	20
Ensemble (val. abs.) ....	1975	1,332	29,554	1,984	1,681	0,303	49,1	106,6
	1979	1,263	29,467	1,872	1,581	0,291	61,3	153,2
<b>2) Ensemble des exploitations à temps complet</b>								
a) CEX AAE principale ..	1975	4,4	3,3	4,1	2,8	11,0	2,8	3,8
	1979	4,7	3	6	3	21	3	5
b) CEX AAE secondaire ..	1975	4,5	4,8	4,9	4,0	9,4	4,3	5,0
	1979	6,4	8	7	6	12	7	8
c) CEX SAE conjoint AAE ..	1979	5,1	5	4	4	4	5	5
Total a + b .....	1975	8,9	8,1	9,0	6,8	20,4	7,1	8,8
	1979	11,1	11	13	9	33	10	13
Total a + b + c .....	1979	16,2	16	17	13	37	15	18
Ensemble (val. abs.) ....	1975	0,935	27,616	1,816	1,520	0,296	45,9	100,3
	1979	0,865	27,333	1,710	1,427	0,283	58,8	153,1

Source : SCEES Analyse 75 - Analyse 79.

**Cartes 1. — Importance des revenus extérieurs (revenus d'activités extérieures + retraites) par rapport au revenu agricole (RBE)**

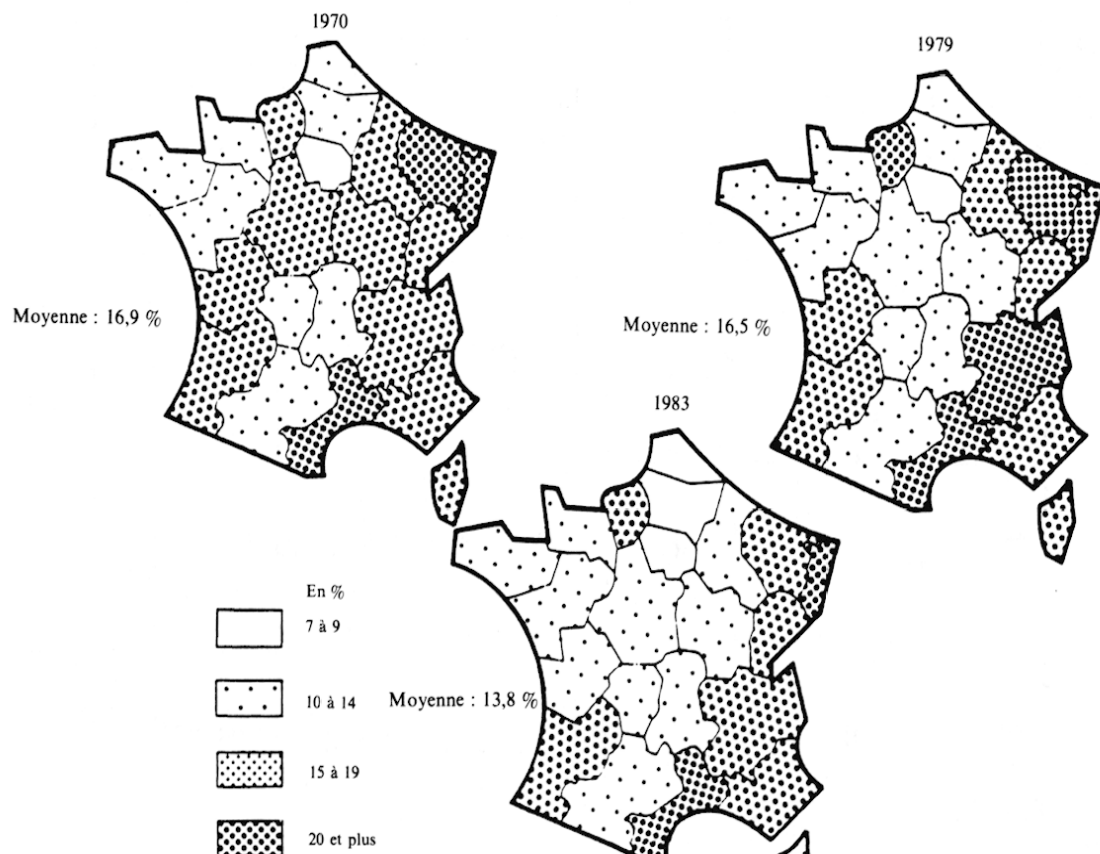
a) pour l'ensemble des exploitations en 1979.

b) dans les exploitations à temps complets, en 1979



Source : SCEES S n° 57 - Analyse 79.

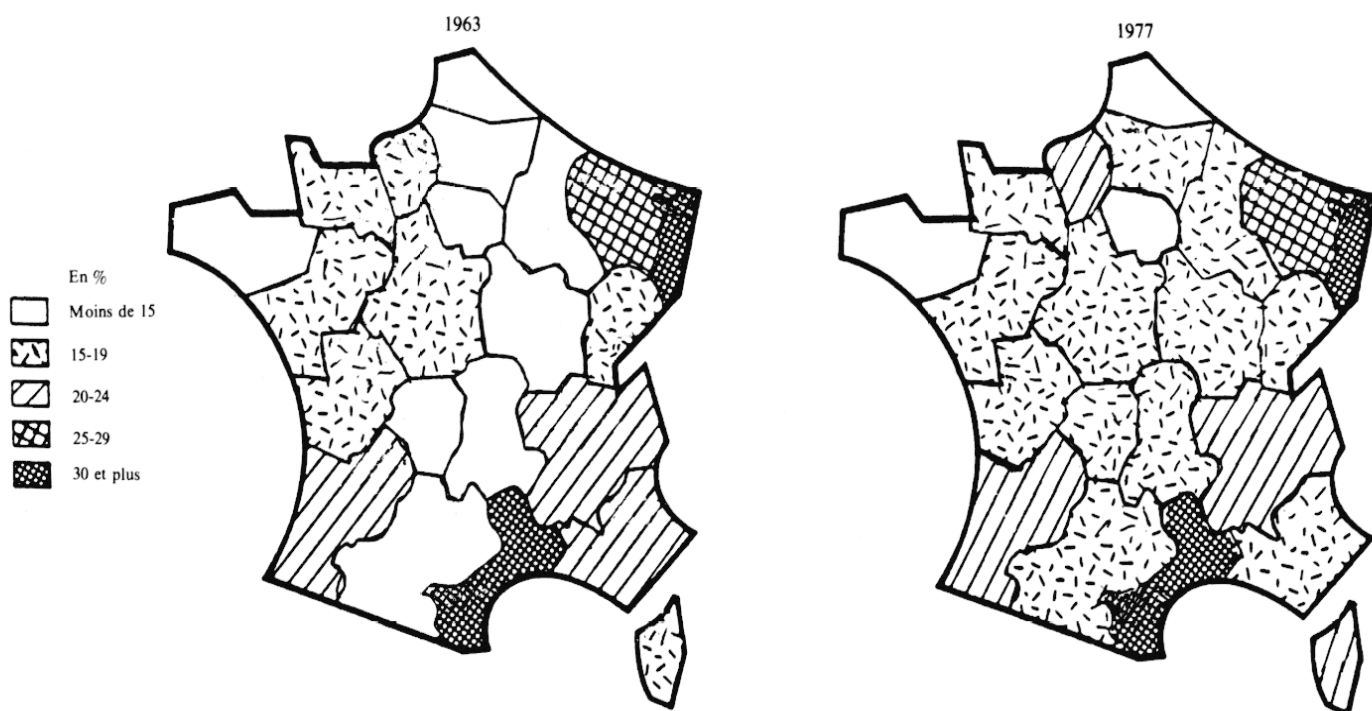
**Cartes 2. — Proportion de chefs d'exploitation doubles actifs (1)**



1. Employée sans plus de précision la notion de « double actif » désigne, depuis le Recensement Général de l'Agriculture de 1979-1980, les personnes actives ayant une profession principale différente d'« exploitant » ou d'« aide familial » (y compris « salarié agricole »).

Source : SCEES Étude n° 247 - juillet 1985, p. 62.

Cartes 3 — Proportion des chefs d'exploitation ayant une activité extérieure



Source : SCEES S n° 123 - nov. 1980, p. 11.